

Emetteur 433.92 MHz
Spécial télé-assistance

Version 3.0



Fabrication Française

EMETYS

PRESENTATION

- Emetteur 433.92Mhz à modulation AM
- Résistant aux projections d'eau de tous les côtés (IP64)
- Support montre et pendentif
- Ensemble hypoallergénique
- Gestion de l'information pile basse
- Voyant fixe pendant l'émission (pile correcte)
- Voyant clignotant pendant l'émission (pile basse)

L'EMETYS est programmé en usine avec un code unique.
Aucune configuration n'est nécessaire pour la télé-assistance.

Pour associer l'EMETYS avec le récepteur RECEPTYs, il est possible de modifier le n° de canal en restant appuyé pendant 12 secondes sur le bouton d'alerte. L'EMETYS indique alors son n° de canal par le nombre de clignotement de son voyant :

Configuration usine = L'EMETYS clignote 1 fois = canal n°1
Appui 12 secondes > L'EMETYS clignote 2 fois = canal n°2
Appui 12 secondes > L'EMETYS clignote 3 fois = canal n°1 si appui long court et n°2 si appui long
Appui 12 secondes > retour à la configuration usine (canal n°1)

CONTENU DE L'EMBALLAGE



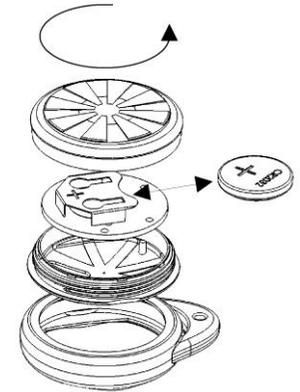
RECOMMANDATION IMPORTANTE



doit être remplacée.

Il est nécessaire d'effectuer un appui sur l'Emety's au moins **une fois par mois** pour éviter l'usure prématurée ou la passivation de la pile CR2032.
Le clignotement du voyant lors de l'appui sur le bouton indique que la pile

REPLACEMENT DE LA PILE



Emetteur 433.92 MHz
Spécial télé-assistance

Version 3.0



Fabrication Française

EMETYS

PRESENTATION

- Emetteur 433.92Mhz à modulation AM
- Résistant aux projections d'eau de tous les côtés (IP64)
- Support montre et pendentif
- Ensemble hypoallergénique
- Gestion de l'information pile basse
- Voyant fixe pendant l'émission (pile correcte)
- Voyant clignotant pendant l'émission (pile basse)

L'EMETYS est programmé en usine avec un code unique.
Aucune configuration n'est nécessaire pour la télé-assistance.

Pour associer l'EMETYS avec le récepteur RECEPTYs, il est possible de modifier le n° de canal en restant appuyé pendant 12 secondes sur le bouton d'alerte. L'EMETYS indique alors son n° de canal par le nombre de clignotement de son voyant :

Configuration usine = L'EMETYS clignote 1 fois = canal n°1
Appui 12 secondes > L'EMETYS clignote 2 fois = canal n°2
Appui 12 secondes > L'EMETYS clignote 3 fois = canal n°1 si appui long court et n°2 si appui long
Appui 12 secondes > retour à la configuration usine (canal n°1)

CONTENU DE L'EMBALLAGE



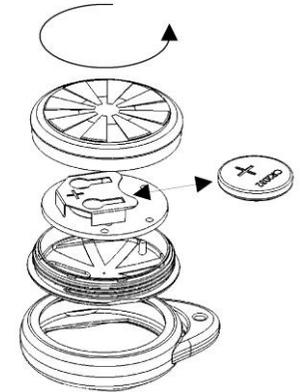
RECOMMANDATION IMPORTANTE



la pile doit être remplacée.

Il est nécessaire d'effectuer un appui sur l'Emety's au moins **une fois par mois** pour éviter l'usure prématurée ou la passivation de la pile CR2032.
Le clignotement du voyant lors de l'appui sur le bouton indique que la

REPLACEMENT DE LA PILE



Emetteur 433.92 MHz
Spécial télé-assistance

Version 3.0



Fabrication Française

EMETYS

PRESENTATION

- Emetteur 433.92Mhz à modulation AM
- Résistant aux projections d'eau de tous les côtés (IP64)
- Support montre et pendentif
- Ensemble hypoallergénique
- Gestion de l'information pile basse
- Voyant fixe pendant l'émission (pile correcte)
- Voyant clignotant pendant l'émission (pile basse)

L'EMETYS est programmé en usine avec un code unique.
Aucune configuration n'est nécessaire pour la télé-assistance.

Pour associer l'EMETYS avec le récepteur RECEPTYs, il est possible de modifier le n° de canal en restant appuyé pendant 12 secondes sur le bouton d'alerte. L'EMETYS indique alors son n° de canal par le nombre de clignotement de son voyant :

Configuration usine = L'EMETYS clignote 1 fois = canal n°1
Appui 12 secondes > L'EMETYS clignote 2 fois = canal n°2
Appui 12 secondes > L'EMETYS clignote 3 fois = canal n°1 si appui long court et n°2 si appui long
Appui 12 secondes > retour à la configuration usine (canal n°1)

CONTENU DE L'EMBALLAGE



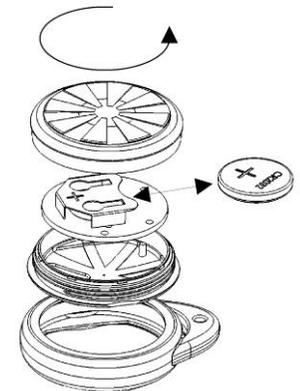
RECOMMANDATION IMPORTANTE



la pile doit être remplacée.

Il est nécessaire d'effectuer un appui sur l'Emety's au moins **une fois par mois** pour éviter l'usure prématurée ou la passivation de la pile CR2032.
Le clignotement du voyant lors de l'appui sur le bouton indique que la

REPLACEMENT DE LA PILE



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Matière de la coque	PC-ABS
Matière du bracelet et du support pendentif	Elastomère
Poids en version pendentif	22 g.
Poids en version montre	26 g.
Consommation en veille	0.5µA
Consommation en émission	10mA
Référence de la pile bouton 3V	CR2032
Nombre d'émissions estimées	10 000
Fréquence d'émission radio	433.92 MHz
Degré de protection	IP64
Température de fonctionnement	-10°C à +55°C

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Matière de la coque	PC-ABS
Matière du bracelet et du support pendentif	Elastomère
Poids en version pendentif	22 g.
Poids en version montre	26 g.
Consommation en veille	0.5µA
Consommation en émission	10mA
Référence de la pile bouton 3V	CR2032
Nombre d'émissions estimées	10 000
Fréquence d'émission radio	433.92 MHz
Degré de protection	IP64
Température de fonctionnement	-10°C à +55°C

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Matière de la coque	PC-ABS
Matière du bracelet et du support pendentif	Elastomère
Poids en version pendentif	22 g.
Poids en version montre	26 g.
Consommation en veille	0.5µA
Consommation en émission	10mA
Référence de la pile bouton 3V	CR2032
Nombre d'émissions estimées	10 000
Fréquence d'émission radio	433.92 MHz
Degré de protection	IP64
Température de fonctionnement	-10°C à +55°C

GARANTIE

ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil. La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal. La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas la pile ni les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles. La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée. La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses. Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur. L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit. La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

GARANTIE

ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil. La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal. La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas la pile ni les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles. La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée. La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses. Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur. L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit. La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

GARANTIE

ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil. La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal. La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas la pile ni les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles. La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée. La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses. Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur. L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit. La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

MISE AU REBUT DU PRODUIT



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

MISE AU REBUT DU PRODUIT



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

MISE AU REBUT DU PRODUIT



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

DESTRUCTION DES BATTERIES

La pile CR2032 de L'EMETYS est fournie par ATLS. Lors de son remplacement, ne jetez pas la pile usagée dans votre poubelle, il est interdit de l'incinérer, de l'enfourer ou de la jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des piles usagées conformément aux lois et réglementations en vigueur en la matière. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les piles usagées.

DESTRUCTION DES BATTERIES

La pile CR2032 de L'EMETYS est fournie par ATLS. Lors de son remplacement, ne jetez pas la pile usagée dans votre poubelle, il est interdit de l'incinérer, de l'enfourer ou de la jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des piles usagées conformément aux lois et réglementations en vigueur en la matière. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les piles usagées.

DESTRUCTION DES BATTERIES

La pile CR2032 de L'EMETYS est fournie par ATLS. Lors de son remplacement, ne jetez pas la pile usagée dans votre poubelle, il est interdit de l'incinérer, de l'enfourer ou de la jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des piles usagées conformément aux lois et réglementations en vigueur en la matière. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les piles usagées.